

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548, ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE LUNDI 9 AOÛT 2021 À 19 HEURES 30.

Citoyen(s) présent(s) : 0

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présences : Madame Marianne Cardinal
Madame Patricia Rachofsky
Madame Nathalie Dorais
Madame Hélène Campbell

Monsieur Stéphan Duquette absent
Monsieur Jean Asnong

Sous la présidence du Maire Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance ordinaire à 19 :30 heures.

2021-08-129 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé Madame Nathalie Dorais, appuyé par Madame Marianne Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec le varia ouvert et en enlevant le point 3.1.

Ouverture de la séance

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Période de questions

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.

2.3 Correspondance.

Administration et finances

3.1 Révision du tarif payable au personnel électoral.

3.2 Autorisation au maire pour la signature du contrat de la directrice générale.

3.3 Demande à la MRC Brome-Missisquoi pour la diffusion des réunions.

3.4 Avis de motion afin d'adopter un règlement abrogeant le règlement numéro 13-0517, concernant la rémunération du personnel électoral.

3.5 Adoption du projet de règlement abrogeant le règlement numéro 13-0517 concernant la rémunération du personnel électoral.

3.6 Adoption de la rémunération du personnel électoral.

Engagement de crédits (dépenses)

5.1 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiement directs

Inspection et urbanisme

6.1 Rapport d'inspection du mois de juillet.

6.2 Discussion sur les tarifs des permis.

6.3 Formation du comité consultatif d'urbanisme.

6.4 Demande d'appui à la C.P.T.A.Q. par la Ferme Bellemana.

Voirie et hygiène

7.1 Réparation d'une section de trottoir.

7.2 Demande de la Municipalité de Stanbridge Station pour le report des travaux en 2022.

7.3 Changement de limite de vitesse sur le Rang des Duquette.

7.4 Emondage des branches Rang des Duquette, Saint-Henri et Du Moulin.

7.5 Avis à la Firme Avizo concernant le plan routier pour la TECQ 2019-2023.

7.6 Demande au MTQ concernant un panneau d'arrêt non visible et les lignes d'arrêts sur la Route 133 Sud.

Loisirs, culture et vie communautaire

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adopté

Madame Patricia Rachofsky prend son siège à 19 :38 heures.

2021-08-130 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.

Il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 5 juillet 2021, tel que rédigé.

Adopté

Correspondance.

La directrice générale fait un résumé de la correspondance.

2021-08-131 Autorisation au maire pour la signature du contrat de la directrice générale.

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire à signer pour et au nom de la municipalité, le contrat de travail de la directrice générale.

Adopté

2021-08-132 Demande à la MRC Brome-Missisquoi pour la diffusion des réunions.

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents que demande soit faite à la MRC Brome-Missisquoi de poursuivre la diffusion des assemblées sur You Tube afin que les membres du conseil puisse y assister.

Adopté

2021-08-133 Avis de motion afin d'adopter un règlement abrogeant le règlement numéro 13-0517, concernant la rémunération du personnel électoral.

Avis de motion est donné par la conseillère Madame Cardinal qu'à une séance subséquente sera adopté avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code Municipal, un règlement abrogeant le règlement numéro 13-0517 concernant la rémunération du personnel électoral.

Adopté

2021-08-134 Adoption du projet de règlement abrogeant le règlement numéro 13-0517 concernant la rémunération du personnel électoral.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER

PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2021-05 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 13-0517 SUR LE TARIF DE LA RÉMUNÉRATION LORS DES ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX À LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER.

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 13-0517 doit être abrogé.

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné par Madame Marianne Cardinal lors de la séance ordinaire du 9 août 2021;

CONSIDÉRANT QU'un projet du règlement a été déposé et présenté par la directrice générale, Lucie Riendeau, lors de la séance du 9 août 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé par Monsieur Jean Asnong,

ET RÉSOLU QUE le projet de Règlement no. 2021-05 soit adopté et que ledit règlement ordonne et décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le présent règlement annule le règlement le règlement numéro 13-0517 SUR LE TARIF DE LA RÉMUNÉRATION LORS DES ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX À LA MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Martin Bellefroid, Maire

Lucie Riendeau, directrice générale

Adopté

2021-08-135 Adoption de la rémunération du personnel électoral.

Il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le tarif payable au personnel électoral lors d'élection municipal publié dans la Gazette officiel soit adopté en majorant les selon le salaire minimum en vigueur.

Adopté

2021-08-136 Résolution pour autoriser les comptes à payer, les comptes payés et paiements directs.

Il est proposé par Madame Patricia Rachofsky, appuyé par Monsieur Jean Asnong et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des comptes à payer, des comptes payés et paiements directs soit acceptée et d'autoriser la directrice générale à procéder au paiement.

4936	Les Ent. Électriques Bedford	Installation du panneau d'alarme (2020)	1 913.34
		Contrat alarme annuel	155.22
4937	JLD Lague	Piece	6.31
4938	Générik	Cartouches d'encre	151.32
4939	Gestim	Inspection - Certificats & permis	1 501.98
4940	L'Homme et Fils BMR	Techmix asphalte froide	41.33
		Silicone, composé à joint, connecteur	63.55
4941	Librairie Moderne	Livres pour la médiathèque	475.86
4942	Pascale Massé	Remboursement pour mise à la poste des mémos	50.13
4943	Municipalité de St-Armand	Rapports des pompiers / juin	565.96
4944	Nopac	Collectes compost	3 393.68
	Nopac	Collecte des ordures	1 619.23
	Nopac	Collecte recyclage	3 370.50
4945	Papeterie Cowansville	Étiquette, chemises suspendus, nettoyant tout-usage	112.50
		Papier 8 1/2 x 11 et porte document	105.27
4946	Vox Avocats	Honoraires	663.99
4947	Patricia Rachofsky	Plantes pour Eric Chalifoux	42.07
4948	Petite caisse	Achat de timbres/eau/publipostage	375.00
4949	Rona	Quincaillerie	88.65
		Huile et javel	18.37
4950	Sani-Éco	Traitement du recyclage / juillet	260.76
		Traitement du recyclage / juillet	230.99
4951	Serie Design	Reservoir à eau	91.98
4952	Postes Canada	Rouleaux de timbres (3x)	317.33
4953	Sanibert	Toilette deluxe (mensualité)	187.41
4954	Groupe Ultima	Assurances cadres	382.00
4955	Ville de Bedford	Collecte de verre - juillet	23.04

Total des chèques 16 207.77

Paiement par débit

Bell Mobilité	iPad du maire	52.66
La Capitale	Assurances collectives / juillet	913.02
Desjardins Sécurité financière	RRS cotisations employeur/employé / juillet	146.92
Visa Desjardins (Gerry)	Essence + resto pour formation	213.30
Hydro-Québec	Électricité HV	366.27
	Éclairage de rue du 01/07 au 31/07	333.34
IHR Télécom	Internet/téléphone / juin	189.48
Pièces d'auto de St-Jean	Nettoyeur à mains et serviettes	21.80
CARRA	Régime de retraite des élus / juin	455.81
D.A.S. Provinciales	Impôt, RRQ, FSS, RAP et CNESST / juillet	2 281.54

D.A.S. Fédérales	Impôt, RPC et Ass. Emploi / juillet	707.51
------------------	-------------------------------------	--------

5 681.65

Total à payer 21 889.42

Payé

Salaires	Employés / juillet	8 849.57
----------	--------------------	----------

Salaires	Élus / juillet	3 093.92
----------	----------------	----------

Total 11 943.49

Grand total des dépenses 33 832.91

Adopté

Rapport d'inspection du mois de juillet.

Dépôt du rapport d'inspection du mois de juillet.

2021-08-137 Discussion sur les tarifs des permis.

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à préparer un tableau comparatif sur les tarifs payables lors d'émission de permis.

Adopté

2021-08-138 Formation du comité consultatif d'urbanisme

Considérant qu'une demande de renouvellement de mandat a été envoyée aux membres du comité consultatif d'urbanisme;

Considérant que les membres ont acceptés un nouveau de 2 ans;

Par conséquent, il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Messieurs Marcel Roy, Edouard Asnong et Réal Gagnon pour un mandat de deux soit du 9 juillet 2021 jusqu'au 9 juillet 2023.

Adopté

Monsieur Martin Bellefroid se retire du prochain point à l'ordre du jour et quitte son siège.

2021-08-139 Demande d'appui à la C.P.T.A.Q. par la Ferme Bellemana.

Considérant une demande d'appui à la C.P.T.A.Q. déposée par la Ferme Bellemana;

Considérant que la demande d'utilisation autre que l'agriculture vise une partie du lot numéro 6267915Bdu cadastre officiel de la Municipalité de Pike River;

Considérant que la présente demande consiste en la construction d'une maison pour employés agricoles en vertu de l'article 40;

Considérant que la présente est conforme à la réglementation municipale;

Par conséquent, il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la présente demande.

Adopté

Monsieur Martin Bellefroid reprend son siège.

2021-08-140 Réparation d'une section de trottoir.

Il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé par Madame Nathalie Dorais et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande de soumission par voie d'invitation écrite soit envoyée à différents entrepreneurs pour la réparation d'une section de trottoir à partir du pont jusqu'au presbytère.

Adopté

2021-08-141 Demande de la Municipalité de Stanbridge Station pour le report des travaux en 2022.

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Madame Marianne Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de la Municipalité de Stanbridge Station pour le report des travaux en 2022.

Adopté

2021-08-142 Changement de limite de vitesse sur le Rang des Duquette.

Monsieur Jean Asnong propose que la limite de vitesse soit de 50 km au début du Rang et de 80 km après la dernière résidence et Madame Marianne Cardinal l'appui. Mesdames Nathalie Dorais, Patricia Rachofsky et Hélène Campbell étant contre la proposition.

Madame Marianne Cardinal propose 50 km au début du Rang et de 70 km après la dernière résidence. Mesdames Nathalie Dorais, Patricia Rachofsky et Hélène étant contre la proposition;

Madame Patricia Rachofsky propose 50 km sur tout le Rang et Madame Nathalie Dorais l'appui. Monsieur Jean Asnong, Madame Marianne Cardinal étant contre la présente proposition et Hélène Campbell est pour cette proposition.

Après discussion, le Maire Monsieur Martin Bellefroid met son droit de véto et le sujet sera discuté à une séance ultérieure.

Adopté

2021-08-143 Emondage des branches Rang des Duquette, Saint-Henri et Du Moulin.

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la location d'une nacelle ainsi que l'équipement nécessaire pour faire l'émondage des branches pour le Rang des Duquette, Saint-Henri et Du Moulin.

Adopté

2021-08-144 Avis à la Firme Avizo concernant le plan routier pour la TECQ 2019-2023.

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Nathalie Dorais et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une lettre enregistrée soit envoyée à la Firme Avizo concernant l'inventaire des travaux du réseau routier que la municipalité n'a pas encore reçu depuis plus un an d'attente et malgré les demandes répétées de la directrice générale.

Adopté

2021-08-145 Demande au MTQ concernant un panneau d'arrêt non visible et les lignes d'arrêts sur la Route 133 Sud.

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Hélène Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers présents que demande soit faite au Ministère des Transports de dégager un panneau d'arrêt rendu non visible à cause des branches et de repeindre les lignes d'arrêt au coin de la route 133 et 202.

Adopté

2021-08-146 Suivi appel d'offres pour les travaux sur le rang Saint-Henri Sud / avis de l'ingénieur/ choix de travaux;

Attendu que la municipalité de Stanbridge Station a reçu la confirmation de la subvention pour la réfection du **rang Saint-Henri Sud** entre le chemin Philipsburg et le chemin Morgan;

Attendu que les coûts ont augmenté considérablement pour l'asphalte;

Attendu que la demande d'appel d'offres à ce temps-ci de l'année (mi-automne) créerait une augmentation des coûts vu les carnets de commande remplis des entrepreneurs que nous ne pouvons estimer à juste prix;

Attendu que ce projet implique financièrement 2 petites municipalités soit Stanbridge Station et Pike River lesquelles doivent gérées financièrement et rigoureusement leurs grands travaux;

Il est proposé Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de Pike River demande au MTQ de reporter les travaux et la subvention confirmée en 2022 pour la phase « réfection du rang Saint-Henri Sud entre les chemins Philipsburg et Morgan ».

Que copie de cette résolution soit transmise

À la municipalité de Stanbridge Station;

À messieurs David Foisy et Daniel Gemme de la firme Tetra Tech QI;

À monsieur François Bonardel, ministre des transports;

À Madame Isabelle Charest, député de Brome-Missisquoi et ministre de la Condition féminine et du Sport.

Adopté

2021-08-147 Suivi appel d'offres pour les travaux sur le rang Saint-Henri Sud

/ avis de l'ingénieur/ choix de travaux

Attendu que la municipalité de Stanbridge Station a reçu la confirmation de la subvention pour la réfection du **rang Saint-Henri Sud** entre la route 202 et le chemin Morgan;

Attendu que les coûts ont augmenté considérablement pour l'asphalte;

Attendu que la demande d'appel d'offres à ce temps-ci de l'année (mi-automne) créerait une augmentation des coûts vu les carnets de commande remplis des entrepreneurs que nous ne pouvons estimer à juste prix;

Attendu que ce projet implique financièrement 2 petites municipalités soit Stanbridge Station et Pike River lesquelles doivent gérées financièrement et rigoureusement leurs grands travaux;

Attendu que la municipalité de Stanbridge Station a reçu la confirmation d'une subvention pour la réfection du **rang Saint-Henri Nord** entre la route 202 et la limite de la municipalité avec Notre-Dame-de-Stanbridge mais qu'elle délaisse ce projet en particulier;

Il est proposé par Madame Hélène Campbell, appuyé par Madame Patricia Rachofsky et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de Pike River demande au MTQ de reporter les travaux et la subvention confirmée en 2022 pour la phase « réfection du rang **Saint-Henri Sud** entre la route 202 et le chemin Morgan ».

Que le conseil municipal renonce pour le moment aux travaux et à la subvention prévus sur le rang **Saint-Henri nord** entre les limites de la municipalité et la route 202.

Que copie de cette résolution soit transmise

À la municipalité de Stanbridge Station ;

À messieurs David Foisy et Daniel Gemme de la firme Tetra Tech QI;

À monsieur François Bonardel, ministre des transports;

À Madame Isabelle Charest, député de Brome-Missisquoi et ministre de la Condition féminine et du Sport.

Adoptée

2021-08-148 Mandater une compagnie pour la vérification des extincteurs.

Il est proposé par Monsieur Jean Asnong, appuyé par Madame Nathalie Dorais et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater une compagnie pour la vérification des extincteurs et de récupérer les 4 extincteurs extérieurs placés à divers endroits de la municipalité.

Adopté

2021-08-149 Levée de la séance

Il est proposé par Madame Marianne Cardinal, appuyé par Madame Nathalie Dorais, et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance à 21 :20 heures.

Adopté

Martin Bellefroid Maire

Lucie Riendeau Directrice
générale

Certificat de disponibilité de crédits

Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance 9 août 2021.

Lucie Riendeau gma
Directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid Maire

